

NEUVIÈME ARTICLE.

La sainte Eglise catholique, la communion des Saints.

§ 1.—DE L'ÉGLISE.

D. Qu'est-ce que l'Église ?

R. L'Église est la société des Fidèles, unis entre eux par la profession d'une même foi, par la participation aux mêmes sacrements, et par la soumission à un même chef visible, qui est le pape.

D. Qui a établi l'Église ?

R. C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a établi l'Église, et qui en est le chef invisible et suprême.

D. Si c'est Jésus-Christ qui est le chef suprême de l'Église, c'est donc lui qui la gouverne ?

R. Oui, c'est Jésus-Christ qui, comme chef suprême, anime et gouverne l'Église.

D. Comment Jésus-Christ gouverne-t-il son Église ?

R. Il la gouverne par les pasteurs qu'il y a établis.

D. Quels sont ces pasteurs que Jésus-Christ a établis pour gouverner son Église ?

R. Ces pasteurs sont le pape et les évêques.

D. Comment Jésus-Christ gouverne-t-il son Église par le pape et les évêques ?

R. Jésus-Christ gouverne son Église par le pape et les évêques, en demeurant toujours avec eux, selon sa promesse, et en leur donnant le Saint-Esprit pour les éclairer et les conduire.

D. C'est donc de Jésus-Christ que les pasteurs de l'Église tiennent leur mission et leur autorité ?

R. Oui, c'est de Jésus-Christ que le pape et les évêques tiennent leur mission et le droit d'enseigner et de gouverner l'Église ; et c'est aussi au nom de Jésus-Christ, et sous son autorité, qu'ils enseignent et qu'ils gouvernent.

D. Que suit-il de là ?

R. De là il suit que celui qui écoute les pasteurs de l'Église, écoute Jésus-Christ lui-même, qui enseigne par eux ; et que celui qui leur désobéit, désobéit à Jésus-Christ, qui commande par leur bouche.